

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°60**

**Semaine : du 30 avril au 04 mai 2007**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne**

## **Aujourd'hui le Maroc du 30/04/07**

### **Congrès international des pharmaciens d'officine du sud**

Le 4<sup>ème</sup> congrès pharmaceutique international du conseil régional des pharmaciens d'officine du sud (CRPOS) s'est ouvert, samedi 28 avril à Casablanca, sous le thème "le code du médicament et de la pharmacie". Ce congrès, qui réunit des experts et professionnels marocains et étrangers venant d'Algérie, de la Tunisie, du Liban, de la France et du Togo, focalisera ses travaux sur les nouvelles dispositions du code du médicament et de la pharmacie, au menu de cette rencontre, figurent des exposés sur l'affichage optimisé des services de garde des officines.

## **Le matin du 30/04/07**

### **Plus de 20 MDH investis dans l'assurance maladie**

#### **L'ANAM opte pour plus de transparence**

Selon l'agence nationale de l'assurance maladie (ANAM), des investissements de 20,33 MDH sont mobilisés pour la mise en œuvre de l'assurance maladie au cours de l'année 2007. Selon l'agence, le volet investissement représente 41% du budget total au titre de l'exercice en cours, qui s'élève à 49,8 MDH. D'après Chakib TAZI, directeur général de l'ANAM, il sera ainsi procédé à la mobilisation également d'un montant de 11,60 MDH afin de doter cette structure d'un système d'information, tout en précisant que les études prévues en 2007 devraient nécessiter quelque 4,98 MDH.

## **Le matin du 30/04/07**

### **Convention entre les pharmaciens du Maroc et d'Algérie**

Le conseil national de l'ordre des pharmaciens du Maroc a signé, samedi à Casablanca, une convention de partenariat et de jumelage avec son homologue d'Algérie.

Cette convention vise à renforcer la coopération et la collaboration entre les pharmaciens marocains et algériens en vue de contribuer à l'amélioration de la santé publique dans les deux pays. La convention a été signée par les présidents des deux organismes pharmaceutiques, Karim EL ALAOUI (Maroc) et le professeur Abed LAHOUARI (Algérie), en marge des travaux du 4<sup>ème</sup> congrès international du conseil régional des pharmaciens d'officine du Sud qui se tient actuellement à Casablanca...

## **Albayane du 30/04/07**

### **Amélioration de la couverture sanitaire dans le milieu rural**

#### **La stratégie intégrée du département de la santé**

Le ministre de la santé Mohammed Cheikh Biadillah se rendra ce lundi à Taroudant pour s'enquérir de l'état de l'hôpital provincial qui a été doté de matériel nécessaire qui va lui permettre de prodiguer des

**prestations spécialisées à la population locale et les citoyens dans les communes rurales limitrophes.**

La stratégie du ministère de la santé 2003-2007 a réservé tout un chapitre à la nouvelle approche qui vise l'amélioration progressive des indicateurs de santé en milieu rural et les zones montagneuses, et ce à travers le renforcement des structures de soins et les dotant de moyens humains et financiers nécessaires...

**Albayane du 30/04/07**

**Pénurie de personnel de santé et vieillissement de la population**

**Le Maroc concerné**

**La pénurie de la démographie médicale dans certaines régions de notre pays est un sujet d'actualité qui ne cesse d'alimenter les discussions et, à la limite hanter certains esprits, tant il est vrai que c'est là une situation qui ne restera pas sans conséquences, car cette pénurie n'est pas due au hasard ou à une quelconque fatalité.**

Cette pénurie découle d'une mauvaise planification guidée par des esprits malthusiens qui ont toujours animé les différentes politiques sanitaires dans notre pays depuis des décennies, ce n'est donc pas le résultat de la politique de santé de tel ou tel ministre, mais celui de méfaits à répétition de la mauvaise gestion des ressources humaines que se sont souvent accaparées des groupuscules...

**Aujourd'hui le Maroc du 02/05/07**

**Entretien avec Chakib TAZI, DG de l'ANAM**

**« Il faut de la vigilance face aux fraude à l'AMO »**

Combien de cas de fraude ont été déclarés à l'ANAM portant sur la violation des dispositions de la convention nationale par les prestataires de soins ?

A ce jour, trois cas suspectés de ce type ont été communiqués à l'Agence, des demandes d'explications écrites ont été adressées et leur examen suit son cours.

En cas de non-respect des dispositions de la convention, quelle est la procédure qui sera suivi ?

On doit distinguer entre le cas de désaccord entre l'organisme gestionnaire et le praticien sur les termes de la convention et celui qualifier de non-respect ou violation des dispositions de la convention nationale....

**L'opinion du 03/05/07**

**Syndicat régional des pharmaciens d'officine d'oujda**

**Les journées maghrébines de la pharmacie 2007**

Sous l'égide du ministère de la santé et avec le sponsoring, parmi d'autres, du journal « l'opinion », le syndicat régional des pharmaciens d'officines d'Oujda organise les journées maghrébines de la pharmacie 2007, les 4 et 5 mai au club

Isly fondation Hassan II, sous le thème : « la place du médicament dans les systèmes de santé maghrébine »...

### **La gazette du Maroc du 26/04/07 au 04/05/07**

#### **Industrie pharmaceutique**

##### **Un œil sur l'Afrique**

Le 23 avril 2007, les ministres de la santé et du commerce et d'industrie, respectivement Mohammed CHEIKH BIADILLAH et Salaheddine MEZOUAR, ont présidé une réunion consacrée à la promotion de l'industrie pharmaceutique marocaine, essentiellement en Afrique et l'étude de l'impact des différentes réformes engagées dans le secteur de la santé sur l'industrie pharmaceutique. La coopération triangulaire et le partenariat sud présentent, selon les participants, un cadre propice, à même d'encourager les investissements marocains à l'étranger, surtout après la mise en place de multiples liaisons aériennes, entre notre capitale économique et beaucoup de capitales africaines. Le nouveau code du médicament et de la pharmacie comporte, rappelons le, de nombreuses dispositions nouvelles. Il permet de définir les deux catégories d'établissements pharmaceutiques (établissements pharmaceutiques industriels et établissements pharmaceutiques grossistes répartiteurs).

### **La vie éco du 04/05/07**

#### **Pharmaciens : l'équivalence se fera sur la base d'un stage**

Le ministre de l'enseignement supérieur a décidé, pour résoudre la problématique de l'équivalence des diplômés pharmaciens obtenus dans les universités étrangères, de soumettre les diplômés pharmaciens à un stage de six mois, celui-ci se fera, dans un souci d'encadrement, auprès de pharmaciens expérimentés et installés depuis une longue durée. Une fois le stage validé par la commission spéciale des équivalences, le pharmacien obtiendra une équivalence et pourra déposer sa demande d'installation auprès du secrétariat général du gouvernement (SGG).

### **La vie éco du 04/05/07**

#### **Code de la pharmacie : le 1<sup>er</sup> décret d'application est prêt**

Le SGG et le ministère de la santé viennent de boucler l'élaboration du premier décret d'application du code de la pharmacie. Ce texte fixera les conditions et les modalités de demande d'autorisation et d'exploitation des officines et des établissements pharmaceutiques. Ce décret sera discuté avec les syndicats et les instances ordinales avant d'être mis dans le circuit d'approbation.

[www.pharmaceutiques.com](http://www.pharmaceutiques.com)

**Intelligence 360 : le diagnostic d'IMS sur les bouleversements de la big pharma**

« 2006 a été une année tumultueuse » affirmait mardi Corrine SEGALENE, présidente d'IMS France en présentant les résultats de l'étude « intelligence 360 », le rapport annuel d'IMS sur l'état du marché pharmaceutiques mondial....

---

---